

Etude CLCV

Réalisée par MV2 Conseil et Maximiles

Terrain du 29-01-10 au 04-02-10

ETUDE ENERGIE

OBLIGATION DE MENTIONNER LA SOURCE

Le 8 février 2010

MV2 Conseil
89 av. Aristide Briand
92120 Montrouge
Tel : 01 46 73 31 31
www.mv2group.com



L'INTELLIGENCE DE
L'INFORMATION MARKETING



Les sociétés du groupe MV2

Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

1000 personnes ont été interrogées par Internet via le panel de consommateurs Maximiles selon un échantillon représentatif au niveau national

S1 : Sexe

Femme	50%	499p
Homme	50%	501p
TOTAL	100%	1000p

S2 : Age

18 - 24 ans	11%	107p
25 - 34 ans	15%	150p
35 - 49 ans	25%	251p
50 - 64 ans	23%	230p
65 ans et plus	26%	262p
TOTAL	100%	1000p

S3 : Lieu d'habitation

Grosse agglomération	42%	420p
Petite ville	37%	370p
Zone rurale	21%	210p
TOTAL	100%	1000p

S4: Région d'habitation

Sud-Est	23%	231p
Nord-Ouest	23%	230p
Nord-Est	21%	208p
Région Parisienne	21%	206p
Sud-Ouest	12%	125p
TOTAL	100%	1000p

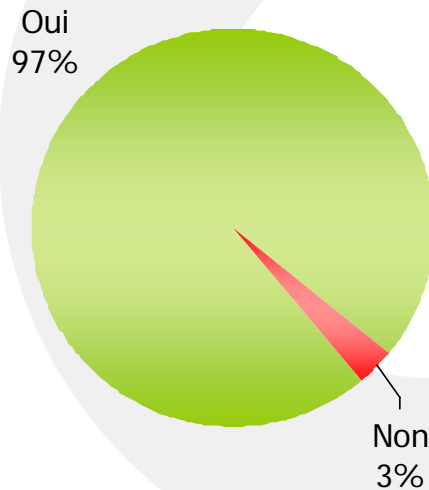
Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

S5 : Catégorie socio-professionnelle

CSP -	44%	438p
Employé	18%	181p
Ouvrier	12%	121p
Profession intermédiaire	14%	136p
CSP +	14%	141p
Cadre et profession intellectuelle supérieure	10%	100p
Artisan, commerçant, chef d'entreprise de plus de 10 salariés	3%	29p
Agriculteur	1%	12p
Inactifs	42%	421p
Retraité	30%	300p
Autre sans activité professionnelle	12%	121
TOTAL	100%	1000p

Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

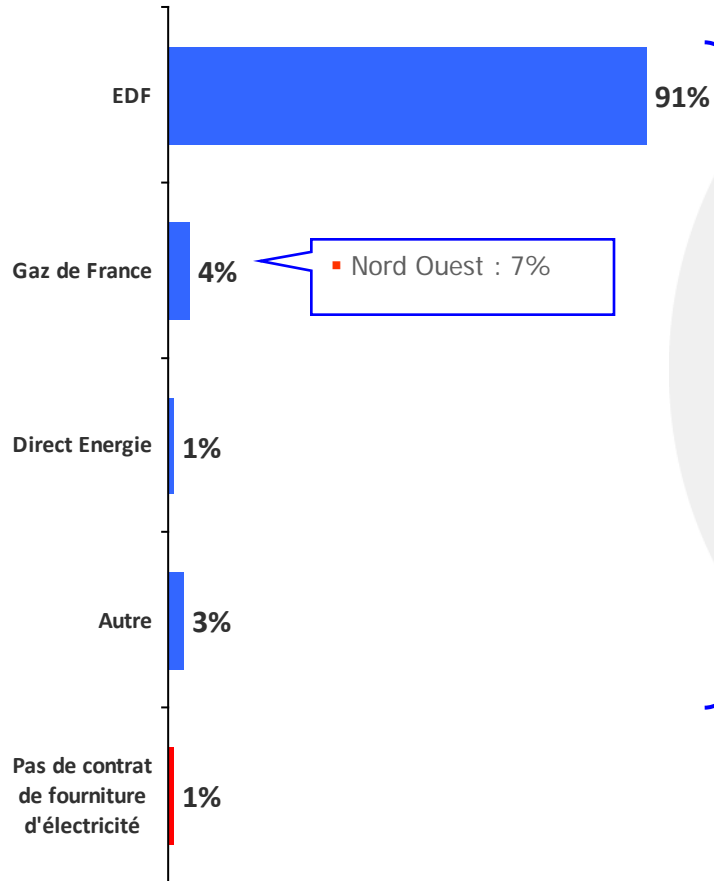
Q1. Savez-vous que depuis le 1^{er} juillet 2007, il est possible de choisir d'autres fournisseurs d'énergie qu'EDF ou GDF ?



Base : 1000 p

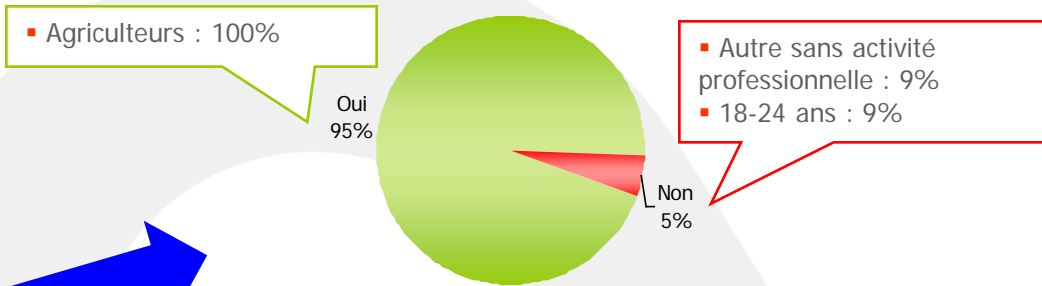
Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

Q2. Quel est votre fournisseur d'électricité ?



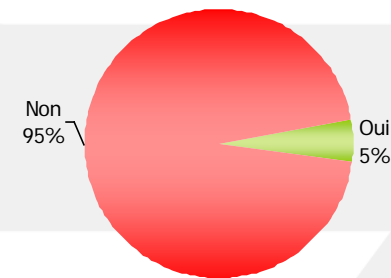
Base : 1000 p

Q3. En êtes-vous satisfait ?



Base : 996 p ont un contrat de fourniture d'électricité

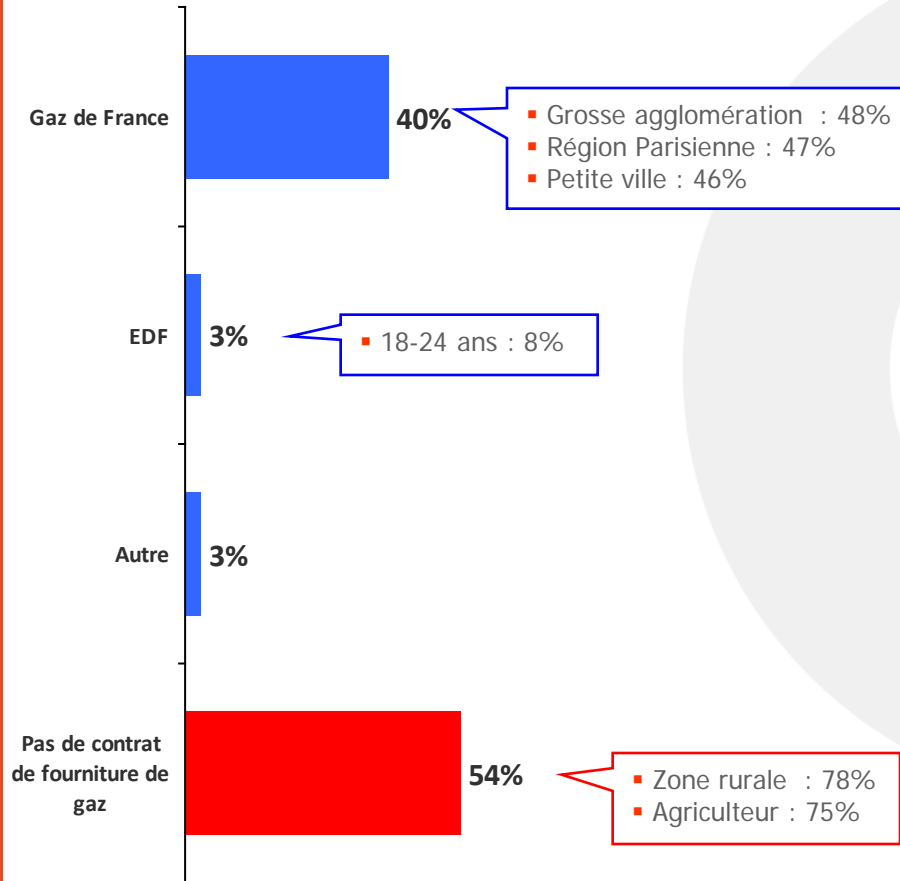
Q4. Avez-vous l'intention de changer de fournisseur ?



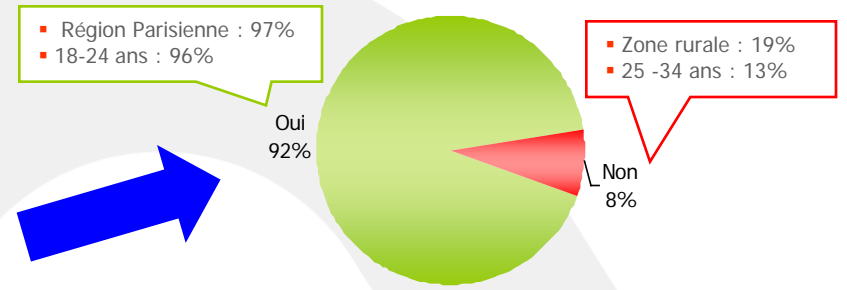
Base : 996 p ont un contrat de fourniture d'électricité

Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

Q5. Quel est votre fournisseur de Gaz ?

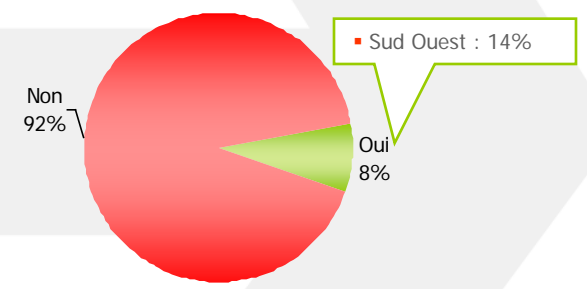


Q5a. En êtes-vous satisfait ?



Base : 465 p ont un contrat de fourniture de gaz

Q5b. Avez-vous l'intention de changer de fournisseur ?



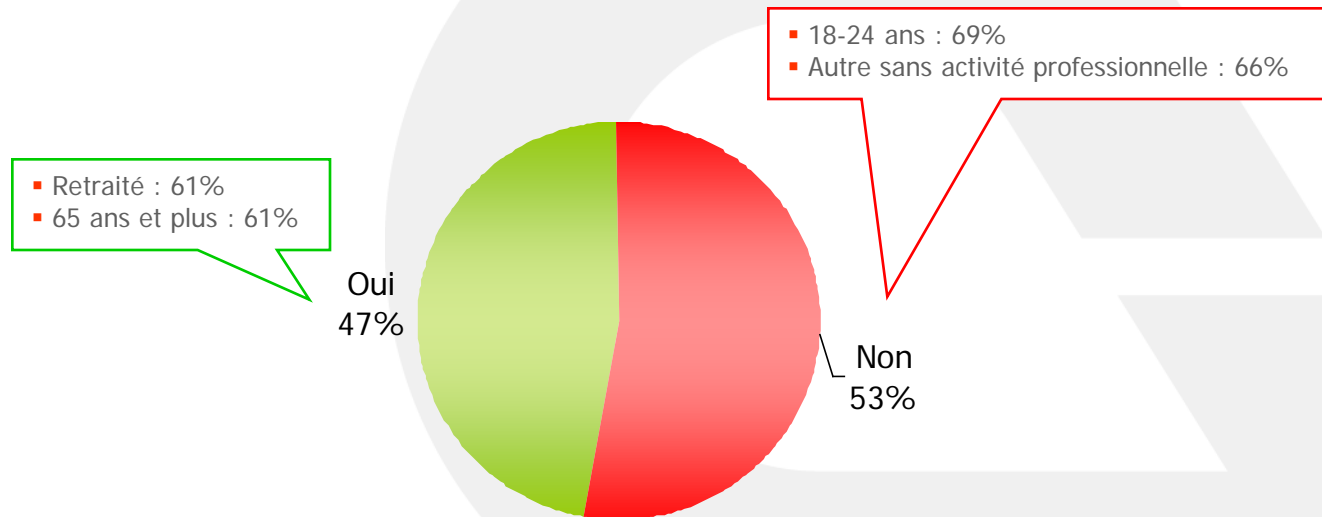
Base : 465 p ont un contrat de fourniture de gaz

L'INTELLIGENCE DE L'INFORMATION MARKETING

Base : 1000 p

Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

Q7. Estimez-vous être bien informé sur les conditions de changement de fournisseur ?



Base : 1000 p

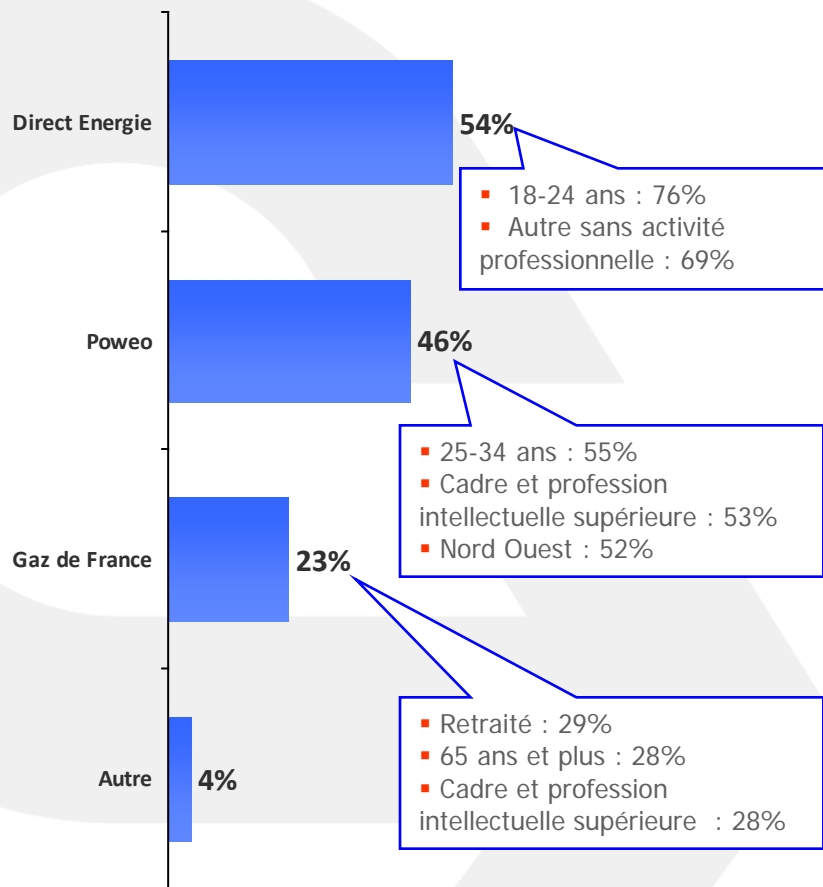
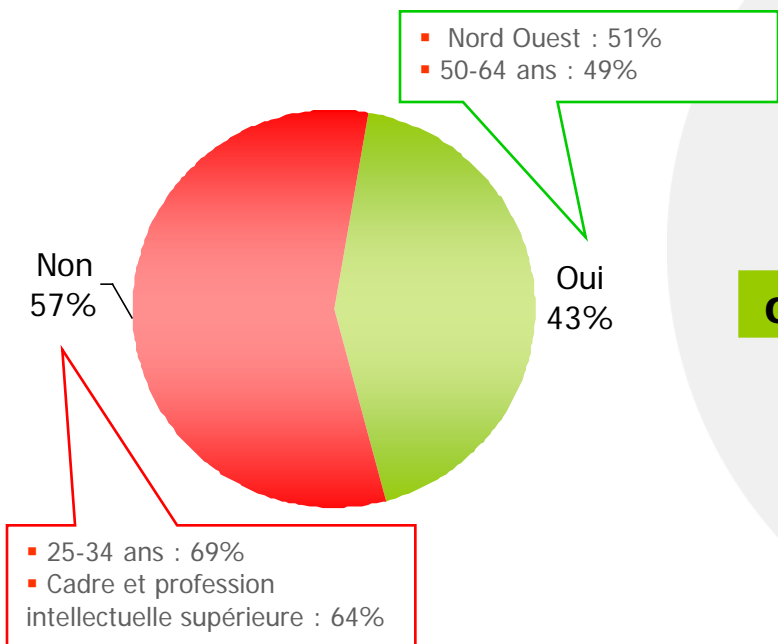
Les « encadrés » signalent les différences statistiquement significatives et positives

Le 8 février 2010

Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

Q8. Avez-vous été démarché par des fournisseurs pour souscrire une nouvelle offre (démarchage à domicile, appel téléphonique ...) ?

Q8a. Lesquels ? (réponses multiples)

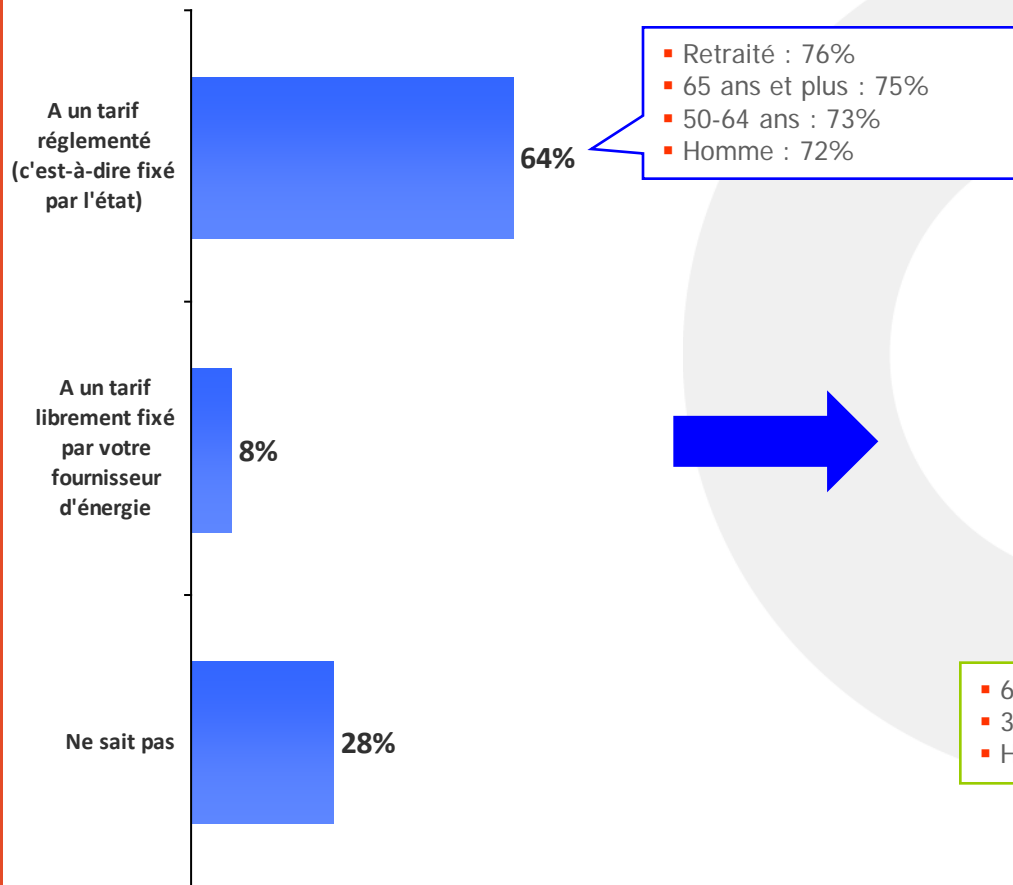


Base : 1000 p

Base : 426 p ont été démarchées par un autre fournisseur

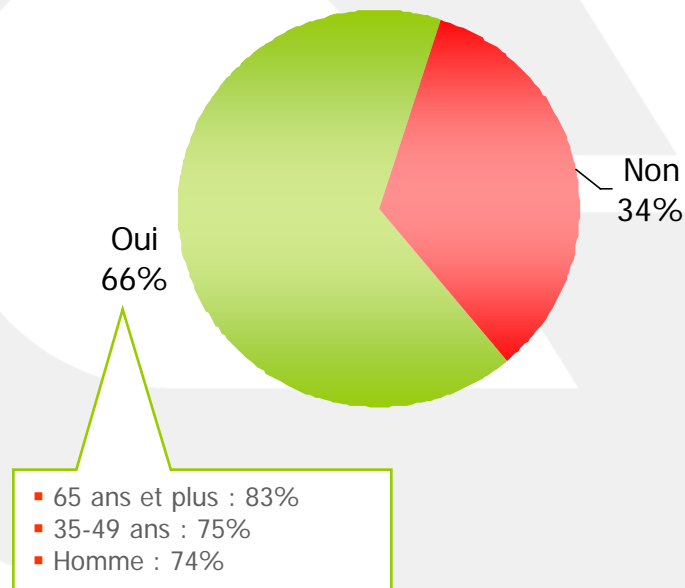
Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

Q9. Actuellement, vous bénéficiez d'une offre ...



Base : 1000 p

Q10. Estimez-vous que le tarif libre soit plus avantageux que le tarif réglementé ?



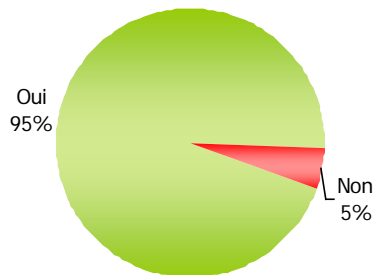
Base : 77 p bénéficient d'une offre à un tarif librement fixé par leur fournisseur d'énergie

Les « encadrés » signalent les différences statistiquement significatives et positives

Le 8 février 2010

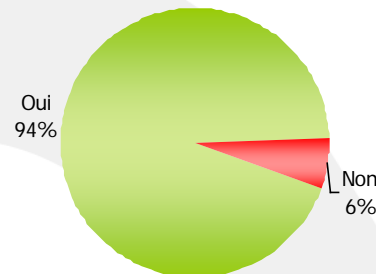
Etude réalisée par MV2 Conseil et Maximiles
Obligation de mentionner la source

Q11. Estimez-vous qu'il soit nécessaire de toujours garantir la possibilité aux consommateurs de revenir au tarif réglementé quand ils souscrivent une offre à tarif libre ?



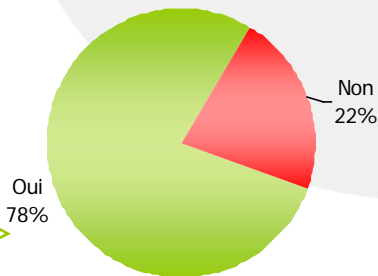
Base : 1000 p

Q12. Pensez-vous qu'il soit important de maintenir des tarifs réglementés en matière d'énergie ?



Base : 1000 p

Q13. Souhaitez-vous disposer de moyens de comparaison entre les différentes offres (type calculateur ou comparateur sur Internet) ?



Base : 1000 p

- Artisan, commerçant, chef d'entreprise de plus de 10 salariés : 86%
- Cadre et profession intellectuelle supérieure : 85%
- 18-24 ans : 84%